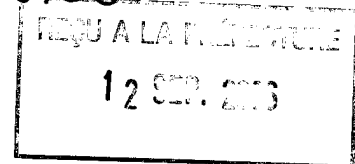


Service instructeur
Service Eau, Epuration,
Equipements ruraux (S3E)

N° 6^e/9726



Service consulté

**Comité Départemental de Coordination
au titre de la Mission Recyclage Agricole (MRA)**

Désignation de deux représentants du Conseil Général

Résumé : *Le rapport propose de désigner MM Pierre SCHMITT et Pierre GSELL comme représentants du Conseil Général au Comité Départemental de Coordination mis en place par le Préfet au titre de la Mission Recyclage Agricole.*

Par arrêté préfectoral du 10 janvier 2006, la Mission Recyclage Agricole (MRA) a été désignée comme organisme indépendant du producteur de boues.

Cet organisme indépendant rend compte une fois par an à un Comité Départemental de Coordination, nouvelle structure parallèle au Comité de Pilotage existant, pour lequel les représentants du Conseil Général déjà désignés sont :

- M. Michel HABIG
- M. Pierre SCHMITT
- M. Pierre GSELL
- M. François TACQUARD

De par ses statuts, le nouveau Comité Départemental de Coordination comporte deux représentants élus du Conseil Général, en plus de M. Michel HABIG qui y siègera d'office en tant que Président du Comité de Pilotage.

Dans ces conditions, dans la logique des désignations précitées au Comité de Pilotage, je vous propose de désigner MM. Pierre SCHMITT et Pierre GSELL comme représentants du Conseil Général à ce nouveau Comité Départemental de Coordination au titre de la MRA.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Charles BUTTNER